



Envolée Nordique

48^e Edition

Règlement de course

Article 0 : Le présent règlement reste soumis à validation par la préfecture. L'organisation se réserve le droit de modifier ce dernier pour assurer la bonne tenue de la course. Le présent règlement ne peut se substituer aux règles sanitaires exigées le jour des épreuves.

Article 1 : L'Envolée Nordique 47^{ème} édition de la grande course populaire à ski de fond se déroulera, à Chapelle-des-Bois, le dimanche 15 janvier 2023 sur 2 distances : 42km et 21km.

Article 2 : Participation par **équipe de deux** coureurs. Les équipes doivent rester groupées au départ, durant toute l'épreuve et à l'arrivée. Les coureurs doivent être nés avant le 31 décembre 2002 (Catégorie sénior) pour les 42 km, avant le 31 décembre 2004 (catégorie U20, U18-2) pour les 21 km.

La licence FFS compétition ou la carte neige ou le ticket course est **obligatoire** (il est possible de se procurer un ticket course lors de l'inscription par internet).

Quel que soit le titre fédéral, le participant devra remplir le questionnaire santé. Dans le cas où **la réponse** à l'une des questions serait « **oui** », le participant devrait également fournir un certificat médical de **non-contre-indication à la pratique du ski de fond en compétition**

Article 3 : Départ sur 4 lignes. Les affectations dans les différentes lignes se feront en commission en prenant en compte vos performances sur les courses de la saison précédente. Afin de fluidifier le début de la course, les départs seront échelonnés toutes les 5 minutes à savoir : Ligne élite et 1^{ère} ligne : départ 10 h, 2^{ème} ligne : 10 h 05, 3^{ème} ligne : 10 h 10.

Article 4 : Classement : il sera établi un classement pour chaque catégorie Hommes, Dames et Mixtes sur les deux distances. Plus de 10 000 € de lots sont en jeu dont un lot souvenir à chaque participant.

Article 5 : Engagement : Uniquement par internet sur [Envolée Nordique 2023 \(inscriptions-taktik-sport.com\)](https://www.envoleenordique.com/inscriptions-taktik-sport.com)

Frai d'inscription s'élève pour la distance de

- 42km à 56€
- 25km à 48€

Article 6 : Disqualification : seront disqualifiées les équipes prenant le départ sur une autre ligne que celle qui leur a été attribuée (contrôle au stade de départ), les équipes ne se présentant pas groupées aux contrôles et à l'arrivée, les concurrents se présentant aux contrôles et à l'arrivée dans un temps supérieur à trois fois le temps de la 1^{ère} équipe homme et les concurrents n'étant pas passés aux différents contrôles. Les autres cas de disqualification sont ceux du règlement de la F.I.S.



FONCINE
LE HAUT

HAUT-JURA, FRANCE
870m - 1200m



Ju
ra
LE DÉPARTEMENT



Envolée Nordique

48^e Edition

Article 7 : Réclamations : elles doivent être faites par écrit et remises au comité d'organisation accompagnées de la somme de 32 € Cette caution sera remboursée si le bien-fondé de la réclamation est reconnu.

Article 8 : Annulation :

En cas d'annulation de l'épreuve, les équipes seront remboursées :

- De la somme de 46€ pour l'épreuve de 42 km
- De la somme de 38€ pour l'épreuve de 21 km

Article 9 : Désistement : Une équipe peut se désister en informant l'organisation par e-mail à contact@envoleenordique.com

Jusqu'au Samedi 07 Janvier 2023 à 23h59, l'équipe peut se désister sans justification et sans retenue financière de la part de l'organisation.

A partir du Dimanche 08 Janvier 2023 à 0h00 et jusqu'au Mardi 10 Janvier 2023 à 23h59, tous les désistements sans justification médicale (certificat médical joint au mail) seront traités, et l'organisation retiendra un forfait de 20€ pour l'équipe.

A partir du Mercredi 11 Janvier 2023 à 0h00, aucun désistement ne pourra être traité et l'équipe ne pourra prétendre à un quelconque remboursement.

Article 10 : Droit à l'image. Les photos prises dans le cadre de la compétition pourront être utilisées par les organisateurs pour la promotion de la manifestation. En signant le règlement les participants abandonnent leurs droits sur ces photos.

Article 11 : Dispositions sanitaires anti-covid.

- Tous les coureurs doivent être en possession d'un pass-sanitaire le jour de la course.
- Les coureurs devront rentrer dans le stade départ **avec un masque ou un tour de cou** faisant masque, le porter sur les 200 premiers mètres, et l'avoir sur eux tout au long de la course, pour le mettre en cas d'arrêt aux ravitaillements.

Les dispositions sanitaires ci-dessus sont susceptibles d'évoluer en fonction des protocoles publiés par les instances gouvernementales, le ministère chargé des sports et les fédérations affiliées (FFS) à la date de l'événement. En conséquence, l'organisation se réserve le droit d'annuler et de ne pas rembourser l'inscription à tout participant qui ne sera pas en mesure de les respecter à la date de l'événement. Toute évolution des dispositions sanitaires anti-Covid sera publiée par l'organisation sur le site envoleenordique.com les jours précédant l'événement.

